



Tourville-la-chapelle le 11 avril 2011

Mr Létalon Jean-Jacques CNPE de Penly 76208 DIEPPE Cedex

73, rue de la vierge76630 Tourville-la-Chapelle

LETTRE REMISE EN MAINS PROPRES

Objet : Préavis de grève

Monsieur le directeur,

Vous n'ignorez pas notre opposition à toute remise en question du tarif agent des IEG. Vous ne serez pas étonné de notre intention à combattre fermement et résolument toute nouvelle attaque de nos acquis sociaux et de notre pouvoir d'achat en appelant les agents de notre entreprise à se mobiliser massivement et dans la durée pour s'opposer au projet de remise en cause du tarif agent. Dans cette optique notre organisation syndicale entend donner tous les moyens d'action aux agents qui seront ainsi seuls décideurs de la forme qu'ils entendent donner à leur opposition à ce projet patronal scélérat.

Nous vous informons donc, par la présente que, conformément à *l'article L.2512-2 du Code du Travail*, et en responsabilité, le syndicat SUD ENERGIE dépose ce préavis de grève.

La grève prendra effet à **21 h 00 le 17 AVRIL 2011**, se terminera à **21 h 00 le 17 MAI 2011** et s'appliquera à tout le personnel du CNPE de Penly.

Nous exigeons:

Un engagement écrit notifiant l'abandon du projet de modification du tarif agent par les employeurs des industries électriques et gazières

Cela pourra se concrétiser par des baisses de charges sur le site et des arrêts de travail.

Veuillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos cordiales salutations

Pour SUD ENERGIE
Bernard Bruno

Délégué syndical